



DOC Savoie, 16 rue  
François Guise,  
73000 CHAMBERY  
Téléphone : 04 79 68 30 40

## Votre dépistage du cancer du sein

Madame,  
Avez-vous reçu votre lettre d'invitation  
au dépistage du cancer du sein?

  **Dépistage organisé du cancer du sein**

**Lettre d'invitation et de prise en charge**

Nom de jeune fille : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_  
N° SS : \_\_\_\_\_  
Régime affiliation : \_\_\_\_\_  
N° de Référence : \_\_\_\_\_

M10 0750 510 0004580 00072.0 Δ 72 ■ 3

Chambéry, le 30/08/2014

Madame, Mademoiselle,

Vous êtes invitée à réaliser une **mammographie** dans le cadre du **dépistage organisé du cancer du sein**. Vous êtes concernée même si vous êtes déjà suivie par un gynécologue ou un généraliste.

Au cours de sa vie, près d'une femme sur huit sera confrontée à ce cancer qui met en général plusieurs années à se développer. Il est donc essentiel, dès 50 ans, de participer tous les 2 ans au dépistage organisé afin de pouvoir traiter au plus vite d'éventuelles anomalies.

**Le dépistage organisé est le seul dispositif où, pour plus de sécurité, les mammographies jugées normales sont systématiquement refaites par un second radiologue.**

La mammographie est prise en charge à 100 % sans avance de frais si un examen complémentaire est nécessaire, comme une échographie par exemple, il sera pris en charge aux conditions habituelles par l'Assurance Maladie.

N'attendez plus, prenez rendez-vous avec l'un des radiologues de votre choix figurant dans la liste jointe. Lors de la consultation, pensez à apporter :

- cette lettre d'invitation valable jusqu'au : 08/01/2015
- Votre carte Vitale,
- Vos précédentes mammographies (si vous en avez)

Pour plus d'informations, consultez le dépliant ci-joint, adressez-vous à votre médecin ou contactez-nous au 04 79 68 30 40.

N.B. : Si vous ne participez pas à cette démarche ou si votre dernière mammographie date de moins de 1 an merci de nous en informer en nous retournant le coupon-réponse imprimé au verso

  
Dr Anne Deloraine  
Médecin coordonnateur



Le Service est le responsable de la mise en œuvre et de l'évaluation du programme de dépistage organisé du cancer du sein et le responsable du traitement des données et de leur diffusion. Le service coordonnateur du DOC Savoie est personnel et les médecins participants et la prise en charge médicale sont les responsables des données et concertent collectives dans le cadre de ce instrument. Conformément à la loi n° 78-17 du 06-01-78, sous réserve d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification et pour exercer ces droits de l'individu coordonnateur.



**J'ai fait le dépistage du cancer du sein et après ?**

Nous vous encourageons à continuer de faire le dépistage du sein tous les deux ans.

**Actuellement, je ne veux pas faire le dépistage du cancer du sein. Qui peut me conseiller ?**

Nous vous conseillons d'en parler à votre médecin généraliste.

**J'ai perdu ou je n'ai pas reçu ma lettre d'invitation, que faire ?**

- Téléphonnez l'après-midi à DOC Savoie au 04 79 68 30 40.
- Demandez à parler à votre médecin généraliste.
- Demandez de l'aide autour de vous.

**Le cancer peut concerner tout le monde.**

**Le dépistage : c'est un geste simple qui peut vous sauver la vie.**

Brochure validée en Facile à lire et à comprendre via l'Udapei 73 et 74, par :BAYETTO Josiane, GENANS Marie-Laure, GUERIN Patrick, PEIGNON Frédéric

©European Easy-to-Read Logo : Inclusion Europe